

La nouvelle ordonnance fédérale sur le mouvement des déchets (OMoD), entrée en vigueur en 2006, définit les médicaments comme des déchets médicaux spéciaux. Ils doivent donc être traités comme tels. Sur ce point, il n'existe pas d'harmonisation nationale. La reprise des médicaments reste soumise au bon vouloir des pharmacies. La Société suisse de pharmacie (SSPH) a cependant édicté des recommandations. Elles vont dans le sens de pratiques cantonales pour faciliter la reprise des médicaments non utilisés. Ainsi, en Valais, les pharmacies ont trouvé un accord avec l'Etat pour le partage des coûts d'élimination. Les pharmacies prennent en charge la récupération, le tri et le transport auprès des usines d'incinération et l'Etat les coûts de l'incinération.

Médicaments périmés et inutilisés: qu'en faire ?

Sur un total de 17,9 milliards de francs payés par les assureurs maladie en 2003, les médicaments représentent 22% de la facture. Ceci représente, par assuré, une dépense moyenne de 540 francs pour les médicaments. Un tiers d'entre eux ne sont pas consommés. De ce tiers, plus de la moitié finissent dans la poubelle, ou pire, dans l'évier ou dans les toilettes. Ce gaspillage pose des problèmes écologiques et de sécurité. Mais pourquoi autant de médicaments ne sont-ils jamais utilisés? La cause première est la compliance. Cet anglicisme désigne la capacité à respecter la prescription du médecin. Une étude canadienne a montré que la moitié des patients ne sont pas fidèles au traitement prescrit. En clair, quand ils pensent être guéris, ils arrêtent de prendre les médicaments prescrits, alors que le traitement impose de finir la boîte. Une deuxième raison de ce gaspillage est que les emballages sont parfois trop grands. Une fois le malade guéri, le tube de crème entamé, la bouteille à moitié pleine ou les pilules de trop, restent dans la boîte à pharmacie. Les médicaments à date de péremption dépassée finissent à la poubelle.

Le problème de sécurité lié aux médicaments jetés dans les poubelles est

de les retrouver à portée des enfants, dans des sacs poubelles déposés sur le trottoir. Les problèmes écologiques incluent la présence de traces de médicaments dans l'eau. Des analyses d'eau à la sortie des stations d'épuration, où arrivent nos eaux usées, ont mis en évidence la présence de plus de quarante substances de médicaments, dont 12 antibiotiques différents. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (EAWAG) affirment dans un rapport : "La diminution du rendement de la pêche dans les cours d'eau suisses ainsi que des anomalies dans le développement des organes sexuels des poissons et d'autres animaux confrontent les autorités et les scientifiques à des questions sans réponse." Pensez à tous les produits contraceptifs et les antibiotiques que nous éliminons dans nos toilettes, qui ne sont pas dégradés par les stations d'épuration et qui finissent dans nos rivières et nos lacs! La Commission internationale de protection des eaux du Léman (CIPEL) estime à plusieurs tonnes le poids de l'ensemble des produits pharmaceutiques présents dans le lac Léman. Les concentrations sont très faibles, en dessous du microgramme par litre, mais ce phénomène est considéré comme un problème majeur de santé publique dans les pays développés. Les effets de ces médicaments sur la santé des plantes, des animaux et des hommes sont encore inconnus. On soupçonne la présence d'antibiotiques dans l'eau d'être une des causes de la résistance des bactéries, sans détenir des preuves scientifiques formelles. Des recherches sont en cours, mais en attendant, il est vital de prendre des mesures sérieuses pour réduire ce gaspillage.

Une de ces mesures est donc de ramener ses médicaments non utilisés et périmés à la pharmacie, qui s'occupera de les éliminer de façon correcte. Cela se fait sans problème en Valais puisque les pharmacies ont trouvé un accord avec l'Etat pour leur prise en charge et leur élimination.

La Société valaisanne de pharmacie organise une fois par année une campagne au service de la clientèle. Cette année, le thème de la récupération active des médicaments périmés ou non utilisés a été choisi. La campagne a eu lieu du 8 au 18 mai 2006. Cette campagne a cherché à atteindre trois buts:

1. Eviter que la population accumule dans sa pharmacie de maison des quantités de médicaments dont elle ne connaît plus vraiment l'usage et qui représentent un risque potentiel pour leur santé;

2. Eviter que la population se débarrasse de ces médicaments de manière inappropriée (WC, évier ou sacs poubelles au bord des routes);

3. Faire prendre conscience à la population de la quantité de médicaments délivrés et non utilisés, qui représente un coût énorme pour la santé publique.

Un bilan de cette campagne a été effectué. Deux tonnes de médicaments ont été ramenées dans les pharmacies et les pharmaciens valaisans poursuivront bien évidemment cette collecte annuellement.

En conclusion, il est important de ramener les médicaments périmés et non utilisés à la pharmacie pour qu'elle s'occupe de les éliminer de façon adéquate et ceci pour notre sécurité, notre santé et la protection de l'environnement.

Etat du Valais, Service de la protection de l'environnement et Société valaisanne de pharmacie



Le retour en pharmacie est la plus sûre élimination des médicaments non utilisés.